

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL598

présenté par
M. Mazars, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 36, supprimer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.